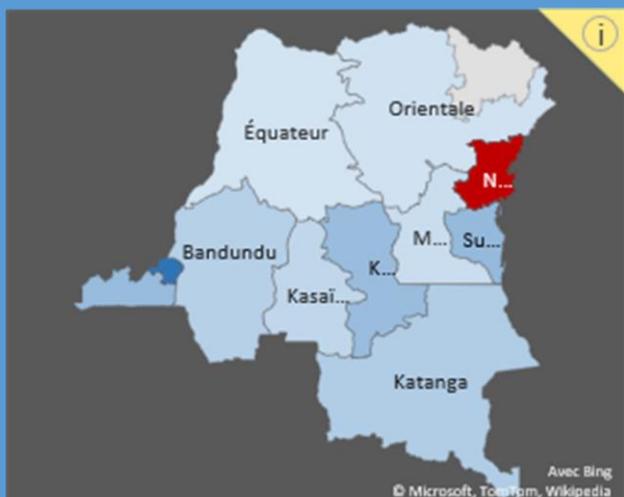




## Réponse rapide à la protection des enfants et femmes affectés par les conflits armés du M23 dans le Territoire de Nyiragongo.



[aacds.rdc@gmail.com](mailto:aacds.rdc@gmail.com)  
[info@aacdsrdc.org](mailto:info@aacdsrdc.org)



Téléphone :

(+243) 812229105



**Bureau de Coordination de Goma :**

74, Quartier Himbi, Avenue du Lac, Commune de Goma.

Site web: [www.aacdsrdc.org](http://www.aacdsrdc.org)

Novembre 2022

## I. Présentation du partenaire

---

Aide et Action à la Coopération au Développement et à la Solidarité, en AACDS sigle, est une association sans but lucratif indépendante, sans affiliation politique et non confessionnelle. Elle a été légalement enregistrée en date du 6 juillet 2018 au Ministère National de la Justice et Garde des Sceaux à Kinshasa, sous le N° JUST/SG/20/1672/2018 de F92/31.519, lui conférant ainsi la personnalité juridique de l'arrêté ministériel de l'agriculture à Kinshasa, sous le N° 0325/CAB/MIN/AGRI/MKS/MKK/2022 et du certificat d'enregistrement pour le partenariat public-privé du secteur agricole N° 5011/375/DDEA/SG/AGRI/WA/2022.

L'Organisation dispose de tous les documents légaux lui permettant de fonctionner en RDC, notamment les statuts et règlements intérieurs notariés et le certificat délivré à Goma par le Ministère du Plan, sous le N° 805/DPP/NK/2017 du 22 janvier 2017, Division provinciale de l'agriculture, sous le N°55.00/085/IP-AGRIC/NK/2022 et de la pêche et élevage sous le N°19.00/065/DPEL/NK/2022 et du ministère des affaires sociales, sous le N°08/DIVAS.N-K/AS/54/05/2022 et de l'arrêté provincial du Nord-Kivu, sous le N° 01/343/CAB/GP-NK/2022. Il y a à peine sept ans (2015), un groupe formé de personnes bien intentionnées acceptaient de mettre en commun leurs énergies pour donner naissance à l'Aide et Action à la Coopération au Développement et à la Solidarité.

Les fondateurs sont intimement convaincus qu'il est important d'offrir aux populations congolaises un avenir radieux, de promouvoir des relations et une coopération de qualité. Ainsi AACDS ne s'engage qu'à travailler au profit de l'humanité, de la personne humaine, des valeurs et de la société stable, inclusive et égalitaire.

L'objet social de l'AACDS est l'accomplissement d'une mission d'intérêt général en RDC dans les domaines de la coopération au développement, de l'action humanitaire et de la solidarité internationale. Son approche et sa stratégie, c'est de continuer à œuvrer dans le système de « Urgence-Réhabilitation et Développement (URD) ».

AACDS mène des actions directement sur le terrain au Nord et Sud-Kivu. Son bureau de direction national se trouve à Goma, Quartier Himbi, Avenue du Lac, N°074, sur la Route ULPGL. AACDS est toujours plus proches des populations bénéficiaires. Elle répond à des besoins exprimés et identifiés dans les domaines de l'aide d'urgence et réhabilitation, de la sécurité alimentaire, agriculture et secteur rurale, de l'économie et activités productives, de la santé, enseignement et recherche scientifique, droits humains, consolidation de la paix, gouvernance foncière, prévention des conflits et processus de démocratisation, environnement et infrastructures, promotion des activités culturelles des groupes les moins favorisés.

La **mission** principale de l'AACDS est pour contribuer à l'éducation des jeunes, pour former des citoyens autonomes, libres et responsables, solidaires et engagés, en les aidant pleinement à développer leurs potentiels physiques, intellectuel et psychologique

La **vision** principale est de construire un monde meilleur, pacifique, solidaire, sans faim et inclusif où règne la joie de vivre ensemble.

## II. Résumé du projet

---

Le présent projet vise à consolider le cadre de prévention et de réponse aux situations de violences, d'abus et d'exploitation des enfants et femmes en situation d'urgence de conflits armés entre FARDC et la rébellion du M23 dans la zone de Nyiragongo dans le Territoire de Nyiragongo.

Ce projet se propose de :

- ✓ Faciliter le passage des enfants affectés par les conflits armés et les déplacements (EAFGA et ENA/S) vers une vie normale d'urgence, grâce à la fourniture d'une prise en charge transitoire, le référencement et le tracing/réunification familial, l'encadrement temporaire, l'assistance en habits, la prise en charge nutritionnelle et la réinsertion socioéconomique à travers l'assistance aux 150 familles d'enfants ;
- ✓ Organiser une distribution des Articles Ménagers Essentiels (AME) aux ménages déplacés (habits pour femmes et enfants) ;
- ✓ Mettre à place/renforcer les capacités des Espaces Amis d'Enfants (EAE) pour surveiller, rapporter, prévenir et référer les cas d'abus sur les enfants/les violations des Droits de l'enfant pour l'accès à la réponse ;
- ✓ Mettre à place une stratégie de sensibilisation à basse communautaires de protection de l'enfant et de la femme, notamment pour prévenir, identifier et référer les cas de violences, d'abus et d'exploitation dans les sites de déplacés.

Ce projet vise directement 200 enfants (70 filles et 130 garçons et 450 femmes) affectés par les conflits armés à atteindre par l'accueil, la prise en charge transitoire, le référencement, la prise en charge nutritionnelle, la réunification familiale et la réinsertion socioéconomique. Ces enfants sont repartis de la manière suivante :

- 50 enfants associés aux Forces et Groupes Armés (20 filles et 30 garçons) ;
- 150 enfants non accompagnés ou séparés (50 filles et 100 garçons) ;
- 450 Femmes déplacées et vulnérables.

Les aspects de prévention concerneront le renforcement des capacités communautaires dans le système d'alerte précoce et l'amélioration du Monitoring (MRM : Monitoring des Violations graves) dans les sites de déplacés et dans les zones affectées par la crise du M23. Le volet de réponse utilisera les approches traditionnelles de prise en charge. Les femmes ainsi que les enfants non accompagnés/séparés bénéficieront de l'identification, de la vérification, de la documentation, de la prise en charge en structure d'encadrement transitoire et/ou le référencement vers d'autres structures de prise en charge, la recherche/médiation et la réunification familiale, du suivi-post réunification et de l'appui à la réinsertion socioéconomique.

Depuis le début de la crise, AACDS focalise déjà ses interventions dans le Territoire de Nyiragongo, notamment dans la zone de santé de Nyiragongo en termes de sensibilisation des déplacés par rapport à la protection, conscientisation, détraumatisations, distribution de la bouillie aux enfants et aux femmes enceintes et allaitantes en organisant de séances de sensibilisations communautaires dans les sites de déplacés.

L'appui financier de la Fondation Codespa apportera un renfort aux capacités actuelles de AACDS dans la zone et au soulagement de la misère des déplacés, particulièrement les enfants et les enfants qui sont plus affectés dans les sites suites aux affrontements entre FARDC et la rébellion du M23 dans le Territoire de Nyiragongo et Rutshuru. C'est un appui complémentaire à la réponse en cours dans la zone, soutiendra la continuité des actions d'accompagnement psychosocial des enfants et femmes affectés par les conflits en agrandissant les capacités d'intervention dans la zone des autres acteurs présents dans la zone et du partenaire AACDS.

La stratégie d'intervention de ce projet s'inscrit dans le cadre d'une approche intégrée avec les autres Clusters et du gouvernement congolais dans la réponse de la crise liée aux affrontements entre FARDC et la rébellion du M23 (une rébellion appuyée par le Rwanda) à travers une réponse d'urgence répondant aux besoins chroniques de personnes déplacées particulièrement les enfants et les femmes au premier rang.

### III. Contexte et justification du projet

---

Depuis le 20 octobre 2022, au moins 188 000 personnes ont été déplacées, en plus de 16 500 autres qui ont trouvé refuge en Ouganda, suite aux affrontements entre l'armée congolaise et le Mouvement du 23 mars (M23). La communauté humanitaire estime qu'environ 237 000 personnes ont besoin d'assistance dont la majorité dans le territoire de Nyiragongo (110 000 personnes déplacées) ; plus de 85 000 en ont besoin dans le territoire de Rutshuru, et environ 42 000 autres déplacés se trouve dans le territoire de Lubero. Au moins 53% de ces personnes déplacées ont trouvé refuge dans des familles d'accueil tandis que des milliers d'autres vivent dans des sites spontanés et centres collectifs (église, école, stade, autres lieux collectifs). Plus de 137 000 personnes, qui étaient déplacées avec la reprise des combats, ont été contraintes de retourner dans leurs localités d'origine dans les zones de santé de Rutshuru et Rwanguba (Territoire de Rutshuru). Les mouvements de population restent dynamiques et évoluent selon le contexte sécuritaire.

Cette situation dans le Nord Kivu se rajoute à une situation humanitaire déjà très complexe et dégradée dans plusieurs provinces du pays, en particulier dans l'Est particulièrement dans les territoires de Beni, Rutshuru, Masisi et Nyiragongo, etc. Dans la province voisine de l'Ituri, la persistance des violences, dont de nombreuses attaques sur des sites de personnes déplacées, a fragilisé de nombreux territoires, entraînant des mouvements massifs de population. A elles seules, les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu abritent 64 pour cent des 5,7 millions de personnes déplacées internes dans le pays selon le bureau des Coordinations des Affaires Humanitaires (OCHA). Elles abritent également le plus grand nombre d'acteurs humanitaires qui chaque jour, œuvrent pour apporter de l'aide aux populations affectées par la violence.

Face en cette situation, on signale de nombreux cas de protection, mauvaises conditions de vies de personnes vivantes dans les sites de déplacés, manque de prise en charge de cas de protection, absences des Espaces Amis d'Enfants, ruptures scolaires, manque des vivres, des casseroles, des habits, de la nourriture, etc.

Les enfants sont exposés aux risques de séparations des familles avec le phénomène enfants non accompagnés/séparés, d'exploitation économique/sexuelle, de l'enlèvement, au recrutement dans ces forces/groupes armés, la perturbation du calendrier scolaire et qui occasionne la baisse du taux de fréquentation scolaire. Les enfants et femmes sont confrontés aux situations de violation de leurs droits et des maladies comme les cas spécifiques des filles qui peuvent attraper des grossesses et des infections urinaires/sexuelles suite aux conditions hygiéniques pauvres et des violences sexuelles y compris le risque au VIH/SIDA ; les infrastructures sociales d'intérêt des enfants notamment les écoles et hôpitaux sont détruites et pillées ; ce qui ne permet pas aux enfants d'accéder aux services et soins nécessaires pour leur bien-être et protection dans les territoires de Rutshuru et Nyiragongo.

Malgré situation sécuritaire et protection tendue ; il existe une présence humanitaire dans lesdites d'accueils des déplacés avec des capacités pour répondre aux besoins les plus urgents créés par la situation ci-haut décrite. Il s'agit des agences des Nations Unies (UNICEF ; PAM ; OCHA) ; les ONG Internationales (INTERMOSAI, NRC, MEDAIR, MSF...) et Nationales (HEAL AFRICA, TPO, CARITAS, AVUDS, etc...) avec lesquels AACDS travaille en synergie dans la réponse humanitaire de la zone. AACDS va assier l'intervention selon les mécanismes d'intervention d'urgence mise en place par OCHA à tous les partenaires qui ont des capacités en terme de réponses en se focalisant également sur les Coordinations de protection et sur les violences sexuelles ; les espaces amis d'enfants au sein desquels les enfants se socialiseront grâce aux activités créatives et récréatives et éducatives; des groupes des jeunes, les femmes ; des leaders locaux et la prise en compte des opportunités locales dans le cadre des activités de réinsertion. L'implication de tous ces acteurs prendra en compte les aspects culturels et sociaux des milieux d'exécution du Projet dans le respect du Do No Harm et d'autres principes humanitaires.

C'est dans ce contexte sécuritaire tendu que l'organisation Aide et Action à la Coopération au Développement et à la Solidarité, veut apporter une intervention d'urgence à travers le projet de réponse rapide à la protection des enfants et femmes affectés par les conflits armés du M23 dans le Territoire de Nyiragongo.

### **1. Intitulé du projet**

Le titre du projet est « réponse rapide à la protection des enfants et femmes affectés par les conflits armés du M23 dans le Territoire de Nyiragongo ».

### **2. Zones d'interventions du projet**

Le projet va s'exécuter en République Démocratique du Congo, RDC, province du Nord-Kivu, Territoire de Nyiragongo, dans la zone de santé de Nyiragongo.

### **3. Groupe cible du projet**

Le groupe prioritaire ciblés dans le présent projet sera les enfants et adolescents-es et les femmes déplacées vivant dans les sites de déplacés de Kibati, Kanyaruchinya, Mujoga dont les enfants non accompagnés (ENA/S) et les femmes très vulnérables déplacées se trouvant dans les sites de déplacés.

### **4. Durée du projet**

3 mois de mise en œuvre après la signature par les parties prenantes du projet

### **5. Nombre de bénéficiaires**

<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Garçons</b>	<b>Filles</b>	<b>TOTAL</b>
	450	130	70	600

Ce projet apporte la réponse en urgence aux problèmes de protection des enfants et des femmes d'une manière complémentaire aux interventions en cours dans la zone par :

- La prise en charge de façon holistique et communautaire, les enfants non accompagnés issus des groupes armés ;
- La mise en place/renforcement des structures communautaires de protection de l'enfant dans les sites de déplacés ;
- La mise en place d'une stratégie de sensibilisation à base communautaire contre le recrutement et l'utilisation/l'exploitation des enfants, la haine.

### **6. Objectifs du projet.**

Pour augmenter leur chance de survie et faire respecter leurs Droits, les personnes déplacées plus particulièrement les femmes et les enfants ont besoin d'être assisté à travers une réponse d'urgence. Dans leur mouvement de déplacement, ils ont besoin d'être bien accueilli, pris en charge sur le plan holistique (médicale, alimentaire, vestimentaire, psychologique), réunié avec leurs familles et appuyé sur le plan socioéconomique. Les femmes les plus vulnérables ont également les mêmes besoins que les ENA/ES. Dans cette catégorie, ceux de 6-17 ans ont également besoin d'un appui à la réinsertion socioéconomique et une réponse d'urgence à travers l'appui à leurs familles.

Ces besoins sont identifiés dans différents rapports d'évaluation des différents acteurs sur le terrain conduit à partir du 20 Octobre 2022. Nous citons ici les différents bulletins d'information

publiés par le Cluster protection, OCHA et autres mécanismes de coordinations de la province du Nord-Kivu) et mission de prospection terrain et observation directe.

Sur ce, ce projet a comme objectif de consolider le cadre de prévention et de réponse aux situations de violences, d'abus et d'exploitation des enfants et femmes en situation d'urgence de conflits armés entre FARDC et la rébellion du M23 dans la zone de Nyiragongo dans le Territoire de Nyiragongo

#### IV. Résultats attendus du projet

---

- ✓ 200 nouveaux cas d'enfants non accompagnés/séparés (ENA/S) passent de leur vulnérabilité vers une vie normale et leur documentation, leur prise en charge transitoire, leur réunification familiale et l'assistance vestimentaire sont assurées dans les trois sites de déplacés ;
- ✓ Les capacités des leaders locaux et responsables de sites et autres personnes clés, en vue d'identifier, prévenir et répondre aux problèmes de protection des enfants et des femmes, sont renforcées sur les trois sites de de déplacés ;
- ✓ 450 personnes déplacés de ces trois sites de déplacés ont reçu une assistance d'urgence vestimentaires ;
- ✓ 200 enfants Les enfants de 0 à 17 ans déplacés de ces trois sites de déplacés ont reçu une assistance d'urgence vestimentaires ;
- ✓ Les enfants de 0 à 17 ans vivant dans les sites de déplacés et encadrés dans les Espaces Amis d'Enfants reçoivent une assistance d'urgence ;
- ✓ D'ici trois mois, les pratiques communautaires de protection de l'enfant sont renforcées, notamment pour prévenir, identifier et référer les cas de violences, d'abus et d'exploitation dans les trois sites de déplacés ;
- ✓ La mobilisation communautaire et dans les sites de déplacés pour la protection des enfants et autres groupes vulnérables est assurée à travers l'organisation de 40 séances de sensibilisations et d'information porte à porte, 18 focus group avec les personnes déplacées et 15 émissions radio sur la protection de l'enfant et de la femme et sur la prévention des conflits et nouveaux cas de protection dans les sites de déplacés de Kibati, Mujoga et Kanyarushinya ;
- ✓ Les enfants et femmes vulnérables dans les contextes humanitaires, en particulier les EAFGA, ENA/ES, les femmes et les enfants survivants de violences sexuelles et basées sur le genre sont identifiés et bénéficient d'un paquet d'intervention de protection de l'enfant et de la femme en urgences ;
- ✓ 126 séances d'activités récréatives en faveur de 200 enfants dans la zone cible par le projet sont organisées ;
- ✓ 5 psychologues et 15 assistants psycho sociaux sont formés sur les techniques spécifique de l'approche communautaire dans l'accompagnement psycho social des survivants de la violence sexuelle dans les sites de déplacées indiquées (Kibati, Mujoga, Kanyarushinya, ... )
- ✓ Des activités occupationnelles en faveur des enfants et adolescent survivant de la violence et les autres enfants vulnérables déplacés sont organisées dans les trois sites d'interventions ;

- ✓ Des counselings individuels pour 50 enfants adolescents sont organisés ;
- ✓ 150 membres /familles affectées par la crise sont appuyées aux moyens de subsistances à travers une formation professionnelle (réinsertion socio-professionnelle) ;
- ✓ Les enfants participants dans les Espaces Amis d'Enfants et femmes enceintes et allaitantes sont prise en charge à travers la distribution de bouillies dans les trois sites.

## V. Description des activités à réaliser

---

### 1. Mise en place de systèmes d'ITDR (Identification, recherche de famille, réunification, etc.) s'appliquant aux ENA/S dans les zones affectées par la crise liée aux affrontements entre FARDC et le groupe rebelle du M23 :

- Identifier/documenter les ENA/S (possiblement à travers les points d'écoutes mise à place dans les sites de déplacés ;
- Organiser l'accueil et la prise en charge holistique des ENA/S à travers les centres de transitaires des autres partenaires et assurer la documentation et suivi individuel de chaque enfant ;
- Conduire les recherches/médiations familiales pour les ENA/S ;
- Organiser les réunifications familiales pour les cas dont les tracings sont positifs ;
- Organiser le suivi individuel des enfants réunifiés dans leurs familles/communautés.

### 2. Renforcer les capacités d'au moins 3 EAE, 3 des clubs d'enfants, ainsi que des leaders locaux, et 3 comités de déplacés.

- Former les comités des EAE, les comités de déplacés/Clubs d'enfants sur les Droits et la protection de l'enfant en Situation de conflits armés ; Outiller/appuyer matériellement et la construction des espaces amis d'enfants (EAE) ;
- Collecter/documenter les informations/allégations sur les violations des Droits humains ;
- Identifier/documenter les cas d'autres enfants vulnérables ou à risque (SGBV, enfants hors système scolaire...); Référer ces cas vers les structures disponibles de prise en charge appropriée (maison d'écoute, Santé, Justice, ONG...)
- Assurer la distribution des kits d'habits aux enfants (désagrégés par sexes et âges) et femmes vulnérables déplacés dans les sites de Mujoga, Kibati et Kanyarushinya est assurée ;
- Organiser 40 séances de sensibilisations et d'information porte à porte, 18 focus group avec les personnes déplacées et 15 émissions radio sur la protection de l'enfant et de la femme et sur la prévention des conflits et nouveaux cas de protection dans les sites de déplacés de Kibati, Mujoga et Kanyarushinya ;

### 3. Organiser 2 journées d'évaluation des activités pour mesurer le progrès réalisé et self care des acteurs de terrain ;

### 4. Les enfants et femmes vulnérables dans les contextes humanitaires, en particulier les EAFGA, ENA/ES, les femmes et les enfants survivants de violences sexuelles et basées sur le genre sont identifiés et bénéficient d'un paquet d'intervention de protection de l'enfant et de la femme en urgences.

## VI. Cadre logique du projet

Résultat	Description du résultat	Indicateur(s) de performance	Cible	Moyens de vérification
<b>Produit 1</b>	D'ici trois mois, les pratiques communautaires de protection de l'enfant et de la femme sont renforcées, notamment pour prévenir, identifier et référer les cas de violences, d'abus et d'exploitation dans le site de déplacés de Kibati et Kanyarushinya dans le Territoire de Nyiragongo	Nombre de filles et garçons vulnérables référés aux services sociaux de base par des mécanismes de protection informels/communautés protectrices	200	Donnés des Ministère/Divisions des Affaires Sociales ; Rapports des partenaires
		Nombre de mécanismes de coordination pour la protection de l'enfant et de la femme fonctionnels au niveau de sites de déplacés	3	Rapports d'activités
		Nombre des séances de sensibilisation porte à porte, des focus group, émissions radio réalisées sur l'importance de la cohésion sociale et la paix	40 séances de sensibilisation 8 focus group  15 émissions radio diffusées	TdR de l'activité Liste des participants aux différentes séances Ordre de mission Photo des sensibilisations Conducteurs des émissions radio Rapport de l'activité
		Nombre des Espaces Amis d'Enfants mis en place et construit,	3	(Documentation complète (à la base de données, Registre d'enfants pris en charge, Bon de commandes, factures ; reçu, témoignages ;

Produit 2	D'ici trois mois, Les enfants et femmes vulnérables dans les contextes humanitaires, en particulier les EAFGA, ENA/ES, les femmes et les enfants survivants de violences sexuelles et basées sur le genre sont identifiés et bénéficient d'un paquet d'intervention de protection de l'enfant et de la femme en urgences	Nombre d'enfants vulnérables ayant bénéficié d'assistance psychosociale à des niveaux variés : enfant, adolescents, prestataires de soin et communautés	200 déplacés	SitReps Humanitaires
		Nombre de femmes vulnérables ayant bénéficiées d'une assistance psychosociale	Femmes déplacées	Rapport d'activités ; SitReps Humanitaires
		Nombre de kits vestimentaires distribués aux enfants (désagrégés par sexes et âges) et femmes vulnérables déplacés dans les sites de Mujoga, Kibati et Kanyarushinya	Les enfants de 0 à 17 ans (200) et 450 femmes déplacées	Rapport de la distribution, fiche de distribution, liste des bénéficiaires, imagés, témoignages, vidéos, etc..
		# d'enfants, ventilé par âge et sexe, des ENA et SE pris en charge ; # d'ES et ENA ayant reçu des kits vestimentaires et assisté	200	(Documentation complète (à la base de données, Registre d'enfants pris en charge, Bon de commandes, factures ; reçu, PV de distribution, TDR, témoignages ; kits de distribution ; fiches de distribution
		# des femmes ayant reçu des kits de réinsertion socio-économiques et assisté ; # d'ES et ENA ayant reçu des kits vestimentaires et assisté	450 femmes déplacées	Témoignage des bénéficiaires, photos, rapports de progrès, Bon de commandes, factures ; reçu, PV de distribution, TDR, témoignages ; kits de distribution ; fiches de distribution
Activité 1.2	L'offre d'une assistance individualisée aux enfants et aux femmes affectés par des situations	Nombre des psychologues et assistants psycho formés	2 Psychologues et 15 assistants psycho sociaux	Liste de présence, TDR formation, rapport formation ...

	humanitaires, y compris les conflits (EAFGA, ENA/ES, déplacés, vulnérables, victimes de violences y compris VBG en urgence) est mise en place	Nombre d'enfants vulnérables et adultes ayant bénéficié d'assistance psychosociale à des niveaux variés : enfant, adolescents, adultes, prestataires de soin et communautés	200 ND	Liste des enfants et adultes accompagnés TdR pour les activités prévues et réalisées Témoignages écrits, ordre de mission, Les rapports de suivis des cas individuel Rapport d'activité
		Nombre d'enfants bénéficiant de séances d'activités récréatives réalisées en faveur des enfants dans les zones ciblées par le projet d'urgence	200	Liste des enfants encadrés, le rapport des superviseurs
		Nombre de parents, tuteurs des enfants survivants de la violence sexuelle et basée sur les genres bénéficiant des activités organisées au sein des groupes de soutien	ND	Liste des enfants et adultes accompagnés TdR pour les activités prévues et réalisées Témoignages écrits, ordre de mission, Les rapports de suivis des cas individuel Rapport d'activité
		Nombre d'enfants et adolescents survivants de la violence sexuelle et basée sur les genres et vulnérables bénéficiant d'activités occupationnelles organisées	200	Liste des enfants bénéficiaires
		Nombre d'enfants touchés	50	Liste des enfants, rapport des activités de counselings
		# d'incidents de protection rapportés	Communautés	Fiches d'incidents MRM partagés avec la MONUSCO, l'UNICEF, TDR, Rapport évaluation, Matrice mensuelle d'incidents documentés et suivis
		Nombre d'évaluation organisées	2	Rapport d'activités d'évaluation

## VII. Faisabilité de l'intervention : conditions préalables nécessaires à la mise en œuvre du projet (soutien institutionnel, intégration du/des groupe(s) cible(s), appropriation du projet, etc.)

---

Dès la mise en œuvre ; le projet sera présenté et expliqué aux membres de la communauté se trouvant dans les sites de déplacés y compris les leaders communautaires et les autorités locales et ainsi qu'à la communauté humanitaire à travers OCHA et Clusters. Le projet identifiera certains staffs localement se trouvant dans les sites sélectionnés pour favoriser l'appropriation des activités du projet. Le projet identifiera et/ou renforcera/mettra les mécanismes communautaires de protection de l'enfant comme les EAE (Espaces Amis d'Enfants) ; les groupes des jeunes et leaders communautaires et autres acteurs locaux (ONG, églises...) et renforcera leurs capacités en Protection de l'enfant et de la femme. S'appuyant sur les standards minimums de protection de l'enfant et lignes directrices de VGB pour la protection transversale ; il sera encouragé entre ces différents acteurs, des activités de dialogue et débat communautaire ainsi que des activités de sensibilisation afin d'obtenir des engagements communs de protection des enfants et des femmes contre la violence et toute autre forme d'abus ainsi que des activités de cohabitation pacifique inter communautaires.

Quant aux activités de réinsertion et aides d'urgences ; le projet tiendra compte des besoins identifiés par les déplacés. Les mécanismes communautaires de protection, les encadreurs et les autres acteurs aideront à l'identification des enfants vulnérables au-delà ENA/S et cas de viols des femmes, à la recherche et réunification familiale des ENA, au suivi des enfants réunifiés et d'autres appuyés en réinsertion et appui aux kits d'urgences. Les espaces amis d'enfants et centres de jour déjà disponibles seront mis à profit pour la réintégration sociale des enfants cibles par ce projet dans le but de leurs encadrés pendant cette période de crise et d'éviter les risques de séparations. Les thèmes transversaux comme l'importance de l'éducation, la prévention au COVID, MVE, VIH/Sida, la Promotion du genre, la Protection de l'environnement, l'eau, l'Hygiène et l'assainissement ; ... Le projet favorisera les achats locaux dans la mesure du possible, pour promouvoir l'économie locale.

Ce projet qui repose sur une approche communautaire s'appuiera aussi sur le réseau des médias afin de diffuser les informations liées au projet dans tout le rayon de mise en œuvre du projet. Les bénéficiaires et leurs communautés seront informés sur le parcours et le contenu du programme. En cas de réclamations/incompréhensions/plaintes, des pistes de solutions seront recherchées ensemble entre AACDS, les comités des protections, les comités d'enfants représentant les bénéficiaires, les autorités locales, les parents des bénéficiaires à chaque occasion des rencontres (réunions des FAT, des RECOPE, EAE, visites des activités sur le terrain...). Les bénéficiaires auront ainsi plusieurs opportunités pour échanger et canaliser leurs points de vue. A mi-parcours (fin du 1er trimestre) et au terme du projet (Février 2023), des évaluations seront envisagées avec la participation de toutes les parties prenantes au projet (les bénéficiaires, les partenaires, AACDS et les membres de la communauté) pour raison de transparence et dans le souci de rendre compte ; de récolter des avis et éventuellement améliorer la mise en œuvre et la pérennisation des acquis du projet et tirer des leçons et des conclusions qui s'imposeront.

## XII. Impact de l'intervention sur le groupe cible

---

Les effets attendus de ce projet auprès de bénéficiaires sont à la fois formateurs, socio-éducatifs et économiques :

### 1. Impact social :

Les activités du projet auront un impact positif considérable auprès des bénéficiaires et ainsi que dans la communauté d'accueils des déplacés car les risques liés à la protection des ENA/ES et

des VSBG des femmes seront réduits mais aussi les différents stéréotypes liés à la protection des enfants affectés aux conflits tant en milieu individuel que collectif en faveur des enfants et femmes en situation des vulnérabilités en grande échelle sont prise en compte lors de l'intervention des activités du projet tout en choisissant les enfants bénéficiaires parmi les déplacés plus pauvres et affectés par les conflits de groupes armés.

## **2. Impact économique**

Les conditions de vie des enfants et des femmes affectés (les femmes déplacées et ENA/ES) bénéficiaires seront améliorées du fait qu'ils vont bénéficier des différents appuis dans le cadre de ce projet notamment grâce à l'insertion socioprofessionnel en choisissant des filières rentables de son choix, la distribution des habits. Bénéficient d'un accompagnement individualisé et parfois collectif sur les différents métiers grâce aux séances de renforcement des capacités organisés en leur faveurs dans les zones d'intervention des activités du projet. Des sources de revenu alternatives pour les groupes exclus dont les femmes très vulnérables, ENA/ES en raison du déplacement forcé lié aux conflits de groupes armés.

## **3. Educatif et formateur**

La connaissance individuelle des hommes et des femmes sur les droits des enfants sont renforcées à travers des campagnes de sensibilisation et d'information. Les acteurs locaux, les structures communautaires de protection et les enfants bénéficient d'un soutien et sont renforcés par des mécanismes d'alerte, de prévention et de protection afin de mettre en œuvre de manière efficace et holistique par la prévention et l'utilisation des enfants dans des forces et groupes armés.

## **VIII. DURABILITE**

---

Les principaux atouts du projet résident sur la présence de proximité et opérationnelle de l'AACDS sur terrain et dans les zones auxquelles les communautés affectées par la crise et/ou conflit.

Le projet va permettre une véritable prise en charge des bénéficiaires, et se préoccuper dès la fin de la formation de la grande question de l'insertion de ces bénéficiaires par un appui en kits de réinsertions socio-économiques aux femmes déplacées seule solution permettant un bon départ des ENA/ES appuyés.

Dans le cadre de ce projet, AACDS travaillera en étroite collaboration avec le ministère des affaires sociales à travers son service technique de la Division des Affaires Sociales (DIVAS) et d'autres structures existantes de protection dans le but de d'assurer une durabilité des activités du projet pendant et après le projet.

La stratégie de durabilité du projet repose sur le renforcement des capacités des bénéficiaires à travers le centre de formation existant suivi d'une surveillance et un accompagnement technique de proximité, la distribution des habits aux enfants et aux femmes, la construction des espaces amis d'enfants (ces derniers resteront dans la communauté d'accueils des déplacés) après le départs et retours dans leurs villages d'origines. Cela fait partie de sa stratégie pour assurer la durabilité après la fin du projet. Le projet va se construire sur des connaissances et des compétences existantes et développer des capacités pour continuer les tâches après la fin du projet.

Et en plus, AACDS en tant qu'une organisation de droit congolais et avec un ancrage communautaire, restera toujours dans la zone afin de pérenniser les actions en y exerçant toujours ses activités de routines.

Les questions de durabilité amèneront tout développement d'activité avec la stratégie de sortie à être intégré dans le plan de mise en œuvre général. L'objectif et le chronogramme du projet seront

présentés aux acteurs et aux bénéficiaires dès le début du projet pour faire en sorte qu'il y ait une participation active pendant le projet et un tableau chronologique clair pour son arrêt.

Au-delà du fait d'avoir un ancrage local et national, AACDS mettra en place également un système public d'alerte précoce et l'aide à déterminer où il y a de problème de protection (monitoring de protection de l'enfant). Nous allons également suivre la situation sécuritaire, de protection et humanitaire naissante dans la région ciblée grâce au système de surveillance de la situation de la sécurité et Système d'Alerte Précoce.

### XIII. Genre

---

Une attention particulière sera apportée à l'équité lors de l'organisation des différentes formations, lors des activités récréatives au sein des EAE, des sensibilisations et identifiées des bénéficiaires pour assurer une représentation égale des sexes, non seulement en équilibrant les effectifs selon les sexes mais aussi en permettant aux uns et aux autres d'avoir une prise de conscience ainsi qu'une liberté d'expression favorisant leur potentiel décisionnel dans les sites de déplacés.

Le projet vise l'intégration du genre dans toutes les étapes de déroulement du projet dont AACDS en tant qu'un partenaire local, tiendra aussi en compte du genre dans le recrutement de son personnel sans distinction de religion, tribu, sexe afin de donner une chance égale à la femme et à l'homme.

### XIV. PLAN DE DIFFUSION (ou DE COMMUNICATION) DU PROJET

---

Actions visant à diffuser la collaboration entre les différentes parties prenantes au projet

Un support communicationnel appuiera le projet dans toutes ses composantes. Nous allons travailler avec les médias (radios communautaires) et imprimer des messages sur pancartes et banderoles en langue locale. Pour atteindre un grand nombre de personnes en dissipant les contradictions, harmoniser les messages, appliquer l'approche Enfant à enfant/Child to Child et femme par femme, installer les calicots et messages-photos non seulement dans les endroits très fréquentés mais également dans les endroits et femmes où les enfants développent leurs activités pour la visibilité. Mais au-delà, une stratégie communicationnelle basée sur le plaidoyer, la mobilisation sociale et la communication pour le changement positif des comportements.

À travers l'activité « Assistance aux ENA/S et aux femmes déplacées » du projet : Collection d'histoires de vie et de matériel photographique, il est prévu de documenter au moins 5 histoires de vie des ENA/ES et femmes qui participeront au projet ; Il vise à faire la lumière sur l'histoire personnelle des enfants (ES et/ou ENA) et femmes et à démontrer, à travers une narration, comment le processus du projet les a aidés à se rétablir et à changer leurs perspectives sur la vie.

Fait à Goma, le 21 Novembre 2022

Pour AACDS

RWANO BALUME Rolland

Directeur Exécutif